



infos SNUipp-FSU 73 - n°24 spécial CAPD des promotions

Cette année, c'est décidé, je me syndique au SNUipp-FSU ! <http://73.snuipp.fr/spip.php?>

[article93](#)

Sommaire : CAPD des promotions : Déclaration préalable du SNUipp-FSU / Non au projet de réforme de l'évaluation des enseignants / Grève le 15 décembre / Barème des promotions / Barème des derniers promus / Je change d'échelon, je gagne x euros de plus par mois / Etude des demandes de DIF / Calcul des frais de déplacement avec GAIA / "Revalorisation" des enseignants

* CAPD des promotions du 28 novembre

La CAPD des promotions s'est tenue ce matin. La dernière du genre ?...

[Lire la déclaration préalable du SNUipp-FSU](#) :

En effet, les élus du personnel ont dénoncé le projet de réforme de l'évaluation des enseignants : gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015, progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique... [en savoir plus sur ce projet d'évaluation et avancement](#)

Suppressions de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves et de travail des enseignants, salaires attaqués, délai de carence en cas de maladie et projet de réforme de l'évaluation des enseignants... Ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons. Nous en demandons le retrait, et c'est pourquoi nous appelons, unitairement, les enseignants des écoles, collèges et lycées à se mettre [en grève le 15 décembre](#) prochain.

[Signer la pétition](#) pour demander le retrait du projet d'évaluation.

PROMOTIONS

Rappels :

- **barème** avancement : AGS + note

Les notes ont été arrêtées au 31 août 2011. Mais l'administration a répondu aux demandes des élus du personnel, et pris en compte de manière exceptionnelle les notes du mois de septembre pour certains collègues promouvables de la circonscription d'Albertville (autrement, ces derniers auraient été pénalisés par le vol d'ordinateur contenant les rapports d'inspection dont a été victime l'IEN en fin d'année).

- **discriminants** en cas d'égalité de barème : AGS / note / âge

- ATTENTION : en cas de **congé parental**, on "perd" sa promotion.

- **notes "anciennes"** (de plus de 3 ans - antérieures au 31 août 2008) : réactualisées à raison de + 0,75 points (+ 0,25 points par année de "retard" supplémentaire" dans la limite de l'échelon : [voir la grille de notation](#))

[Barèmes des derniers promus PE année scolaire 2011 / 2012](#)

Grand Choix Choix

5ème échelon	16	-
6ème échelon	19,750	18,956
7ème échelon	23,500	23,964
8ème échelon	33,825	28,256
9ème échelon	33	33,092
10ème échelon	46,756*	41,433*
11ème échelon	53,700*	51,078*

Barèmes des derniers promus Instituteurs 2011 / 2012

	Choix	Mi-Choix
10ème échelon	35,242*	35,194*
11ème échelon	40,153*	39,156*

* ces barèmes prennent en compte les collègues bénéficiant d'une promotion sur la base des "reliquats". Les élus du personnel ont demandé à ce que les collègues pouvant passer au 10è ou au 11è échelon bénéficient de ces reliquats, dans la perspective de la retraite, comme cela s'est toujours fait historiquement en Savoie.

Je suis PE, je change d'échelon, qu'est-ce que je gagne ? (rappel : la Savoie est en zone 3 - voir les [grilles de salaire](#) et les [grilles indiciaires](#))

je passe au 4è échelon : + **80,92 euros** nets /mois
nets/mois

je passe au 5è échelon : + **87,74 euros**

je passe au 6è échelon : + **53,94 euros** nets/mois
nets/mois

je passe au 7è échelon : + **107,88 euros**

je passe au 8è échelon : + **138,67 euros** nets/mois
nets/mois

je passe au 9è échelon : + **138,69 euros**

je passe au 10è échelon : + **173,37euros** nets/mois
nets/mois

je passe au 11è échelon : + **177,21euros**

Le SNUipp-FSU vous informe de votre éventuelle promotion individuellement. Rien ne paraît par mail, conformément aux recommandations de la CNIL.

DIF (Droit Individuel à la Formation)

Les conditions imposées par le recteur sont de prendre un DIF **uniquement pendant les vacances scolaires** (un collègue à temps partiel qui ne travaillerait pas, par exemple, le jeudi ne peut pas bénéficier du DIF pour une formation qui aurait lieu le jeudi, car ce n'est pas pendant les vacances scolaires !).

Pour les élus du personnel SNUipp-FSU, non seulement il y a un déficit d'informations à propos de ce dispositif : les collègues ne savent pas qu'il existe ([voir la circulaire DIF](#)), mais cette règle académique le vide de sa substance. Quel intérêt s'il ne peut être pris que pendant les vacances scolaires ?!

Les élus du personnel demandent d'appliquer le DIF autrement, en élargissant les possibilités. Sinon, il ne sert plus à rien...

En s'en tenant strictement à cette règle, deux collègues sur huit se voient accorder leur demande de DIF.

Insuffisant pour les élus du personnel... alors que certains collègues souhaitaient exercer un DIF sur leur temps libre, et se voient malgré tout écartés du dispositif.

Frais de déplacement dans GAIA

(Episode 3) : de contradiction en contradiction... **La secrétaire Générale nous réaffirme qu'avec le logiciel GAIA, le calcul des frais de déplacements pour animations pédagogiques se fait à partir de la résidence administrative (école).** Cela apparaît sur les ordres de mission. **Soyez vigilants et contactez-nous en cas de problèmes.**

*** Revalorisation des enseignants ?**

Lors de sa visite au salon de l'éducation le jeudi 24 novembre, le ministre de l'éducation a annoncé des mesures de revalorisation des enseignants. [Lire la suite](#)

* **Revalorisation des débuts de carrière** : Cette revalorisation concernerait 107 000 enseignants et le coût de la mesure est estimé à 72 M€. Ces mesures prendraient effet à compter du 1er février 2012. [Voir la grille](#)

* **Direction d'école : Augmentation de 50 % de la part variable de l'indemnité** : la part variable de l'indemnité des directrices et directeurs d'école serait augmentée de 50 % à compter du 1er février. [Voir la grille](#)

Pour le SNUipp-Savoie, Sarah Hamoudi-Wilkowsky

SNUipp-FSU Savoie

77 rue Ambroise Croizat 73 000 Chambéry

tél : 04 79 68 91 65 fax : 04 79 68 93 47

snu73@snuipp.fr

Consultez notre site : www.73.snuipp.fr

site national <http://www.snuipp.fr/>

Pour vous déssabonner, [signalez-le](#) à la section SNUipp-FSU 73
